

CITÉ SCOLAIRE EUGÈNE THOMAS

LE QUESNOY (59)
2011

Le collège Eugène Thomas, sa section SEGPA et la demi-pension de la cité scolaire du même nom, sont voués à être démolis. Le collège doit être reconstruit sur un site voisin, tandis que la demi-pension et les locaux du lycée (accueil,

administration, espaces polyvalents, foyer), sont reconstruits en place de l'ancien collège.

Inscrit dans le site classé de la forteresse de Le Quesnoy, l'architecture proposée vise à

répondre à trois contraintes principales: un fonctionnement fluide et efficace, une relation architecturale entre les différentes entités du projet, et une relation soignée avec l'environnement de ce nouvel équipement.





